

ignorent, mais ils n'en jurent pas moins comme ils ont reçu instruction de le faire et les entrées passant jour par jour entre leurs mains diminuent de plus en plus leur respect pour le serment.

Ce n'est pas la perte possible pour le Trésor public par suite de ces serments trop légèrement prêtés qu'il faut regretter, mais c'est la perte du sens moral de la jeunesse que cette prestation journalière du serment familiarise avec lui. Du moment que la parole jurée ne commande plus le respect, même de celui qui la donne; du moment que la position qu'il occupe oblige un jeune homme à attester par ce qu'il doit le plus respecter, la vérité de faits dont il ne peut pas être sûr, sa ruine morale est commencée et il est triste de tracer l'origine de sa chute aux formalités inutiles imposées par le gouvernement.

BONNE NOUVELLE.

Nous commençons dans le numéro de ce jour la publication d'une revue hebdomadaire du marché de Québec. Cette revue ne pourra manquer d'intéresser nos lecteurs du bas du fleuve, dont les relations commerciales avec la capitale sont journalières. Elle nous est adressée de Québec le jour qui précède la publication du *Moniteur* et contiendra par conséquent les dernières fluctuations du marché. Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de cette augmentation de renseignements et des efforts que nous faisons pour conserver la faveur générale avec laquelle le commerce canadien a accueilli le *Moniteur du Commerce*.

LE CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN.

Nous avons reproduit dans notre numéro du 29 juillet, d'après d'autres journaux du pays, le montant du placement fait au Canada par la société du Crédit foncier franco-canadien, depuis le commencement de ses opérations. Ces placements s'élevaient d'après les chiffres que nous avons copiés à £59,000 divisées entre les deux directions de Québec et de Montréal comme suit: £30,000 pour Québec et £29,000 pour Montréal.

Mr J. Wurtele nous a adressé au sujet de notre reproduction la lettre suivante que nous nous empressons de publier:

Montréal, le 2 août 1881.

"Mr le rédacteur, je trouve dans le No. du 29 juillet dernier de votre estimable journal un entrefilet concernant le Crédit foncier franco-canadien. Les faits qu'il contient sont absolument erronés.

"Je ne puis m'empêcher de m'étonner de la facilité avec laquelle vous accueillez des renseignements dépourvus de toute au-

thenticité, et je crois devoir vous engager à ne publier désormais que ceux émanant de la direction de la société.

"Agréez, monsieur le rédacteur, l'expression, etc., etc.

J. WURTELE.

Nous déduisons de la lettre de M. J. Wurtele la conclusion que les placements hypothécaires de la société du Crédit franco-canadien dépassent de beaucoup les chiffres que, par erreur, les renseignements que nous avons empruntés, leur attribuaient. Nous sommes heureux d'y voir la réalisation des espérances que la création de la société avait fait naître dans le pays, celle de la diminution de la dette immobilière par la facilité de l'amortissement et celle de l'abaissement du taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires et de son rapprochement de celui établi par le Crédit foncier de France à 4½ p. cent sur les propriétés rurales et cinq pour cent sur les propriétés bâties, non compris l'amortissement.

Nous réjouissons d'autant plus du développement des opérations de la société que les journaux financiers de Paris annoncent l'admission de ses actions à la cote officielle de la Bourse. Cette admission implique que la condition indispensable pour obtenir la cote officielle a été remplie: celle du paiement de la moitié du capital social, soit fcs 12,500,000 et les actionnaires ne pourront qu'apprendre avec la plus grande satisfaction en vue du dividende l'accroissement des affaires de la compagnie; accroissement, auquel malheureusement la lettre trop gardée de M. Wurtele ne permet pas de fixer un chiffre.

L'ÉTENDUE DE LA SPÉCULATION AMÉRICAINE SUR LES CÉRÉALES.

Plusieurs fois déjà et dans notre revue commerciale, nous avons fait connaître les dangers que font courir au commerce régulier les associations de spéculateurs disposant de capitaux énormes et s'efforçant d'accaparer un article de première nécessité et de contraindre ainsi la consommation à leur payer rançon. L'étendue et les ramifications de ces rings ne connaissent plus de limites et la lettre suivante adressée à l'*Echo Agricole* de Paris, l'un des journaux les mieux informés et qui fait autorité partout, mettra nos lecteurs au courant des agissements de la spéculation qui, sur ce côté de l'Atlantique maintient le prix des grains au-dessus des prix que peut payer l'exportation.

"On nous écrit du *Finistère*:

Monsieur le Rédacteur,

Le beau temps qui règne dans toute la Bretagne et la presque certitude d'une abondante récolte en céréales et produits marai-

chers, ont impressionné nos cultivateurs qui, depuis quelques marchés, s'empressaient de vendre une notable partie de leurs réserves de froment.

Déjà une baisse de un franc par 100 kil. sur les belles qualités était largement acquise quand des représentants du ring (syndicat d'accaparement américain) se sont livrés sur nos marchés à des achats assez considérables en blé nouveau à livrer en septembre. Ces opérations ont naturellement pour but de protéger par une hausse factice, l'écoulement d'un tiers environ de la récolte américaine 1880 restant encore à exporter en Europe; puis d'entamer aux mêmes cours élevés la récolte 1881, qui, d'après nos derniers renseignements, ne présenterait plus qu'un déficit de 10 à 12 p. c. sur le blé d'hiver seulement; le blé de printemps devant presque compenser cet écart par un rendement plus considérable.

On pourrait donc passer en quelque sorte l'éponge sur le manquant de la récolte américaine, et n'avoir en vue que l'excédant en ce pays de 40 p. c. de terrain emblavé en céréales en 1881. Or si vous ajoutez ces 40 p. c. au chiffre d'une récolte normale en Amérique et que vous y ajoutiez le tiers de la récolte 1880 restant encore entre les mains du ring, vous vous trouvez en présence d'un stock écosant.

D'un autre côté, l'Orient nous promet des blés en abondance et, disons-le, les besoins de l'Europe seront vraisemblablement moindres encore cette année qu'en 1880.

Dans ces circonstances on se croit presque autorisé à crier: Gare! aux natures impressionnables que la peur précipite aux achats prématurés."

Agréez, etc.

Ainsi la spéculation de Chicago comprend si bien que la hausse factice qu'elle a obtenue ne peut pas se soutenir, qu'elle a recours à des moyens frauduleux pour faire croire à des besoins en Europe. Il est donc de l'intérêt de la culture de réaliser ses produits après la récolte et de ne pas attendre que la spéculation ait écoulé ses énormes achats pour venir au marché.

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

Les touristes et le public voyageur économiseront du temps et de l'argent, et jouiront du spectacle enchanteur des magnifiques panoramas de la vallée du St-Laurent et de l'Ottawa, en patronisant cette ligne. Chemin neuf, nouveaux chars palais et chars dortoirs, de la dernière élégance. Ponts en fer. Rails d'acier. Confort, vitesse et sûreté.

Un train éclair part de Montréal tous les jours à 9.15 a. m., et arrive à Québec à 2.34 p. m.

Le même train, part de Québec à 4.00 p. m., et arrive à Montréal à 9.30 p. m. De plus, deux trains "express" entre